

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 AOÛT 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le jeudi vingt-neuf août à dix-sept heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Eddie LECOURIEUX, Maire.

Date de la convocation : 23 août 2019

Étaient présents :

M.	LECOURIEUX	Eddie	Maire				
M.	PELAGE	Maurice	1 ^{er} adjoint	M.	BERTHELOT	Olivier	Conseiller municipal
Mme	LOGOLOGOFOLAU	Ana	2 ^{ème} adjoint	M.	PATIES	Frédéric	Conseiller municipal
M.	AFCHAIN	Jean-Jacques	5 ^{ème} adjoint	M.	PERRIN	Florent	Conseiller municipal
Mme	KATE	Marie-Hélène	6 ^{ème} adjoint	Mme	PAAGALUA	Francesca	Conseillère municipale
Mme	VERGER	Claudine	8 ^{ème} adjoint	Mme	RIVIERE	Monique	Conseillère municipale
M.	GUEPY	Guy	9 ^{ème} adjoint	M.	AUSU	Paul	Conseiller municipal
Mme	FROGIER	Vaea	10 ^{ème} adjoint	Mme	FILIMOHAAHU	Marguerite	Conseillère municipale
M.	RAVUT	Alain	Conseiller municipal	M.	SAM	Léonard	Conseiller municipal
M.	ESPOSITO	Armand	Conseiller municipal	M.	CHARLES	Pierre-Henry	Conseiller municipal
Mme	SANMOHAMAT	Rusmaeni	Conseillère municipale	Mme	MALAVAL	Hélène	Conseillère municipale
Mme	BOLO	Valérie	Conseillère municipale	M.	BOANO	Jean-Irénée	Conseiller municipal
Mme	MOTUHI	Fémia	Conseillère municipale	M.	PIDJOT	Romuald	Conseiller municipal

Représentés :

M. Bernard DELADRIERE (procuration donnée à Mme Ana LOGOLOGOFOLAU)
Mme Pascale POANIEWA (procuration donnée à M. Jean-Jacques AFCHAIN)
M. Claude SAKOUMORY (procuration donnée à M. Guy GUEPY)
Mme Nadine JALABERT (procuration donnée à Mme Rusmaeni SANMOHAMAT)
M. Philippe MARTIN (procuration donnée à M. Florent PERRIN)
Mme Marie-Thérèse TU (procuration donnée à M. Paul AUSU)
Mme Lindsay AMOSALA (procuration donnée à Mme Francesca PAAGALUA)
M. Patrick LAUBREAUX (procuration donnée à M. Léonard SAM)

Excusée :

Mme Monique JANDOT

Absente :

Mme Célestine VILI

Invités :

Dr. Jean-Paul GRANGEON, Directeur Adjoint de la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales de Nouvelle-Calédonie
Mme Florie CHEILAN, Chargée d'études du Service de Santé Publique à la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales de Nouvelle-Calédonie
Dr. Nadège ROSSI, Chef de Projet du World Mosquito Program
M. Nicolas POCQUET, Chercheur à l'Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie
Mme Myrielle DUPONT, Chercheur à l'Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie

formant la majorité des membres en exercice.

Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 25
Nombre de votants : 33

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17 heures 00.

M. Romuald PIDJOT est désigné Secrétaire de séance.

Ordre du jour

- Présentation du World Mosquito Program visant à réduire les épidémies de dengue, du zika et du chikungunya.
- Délibération n° 79/19/VIII du 29 août 2019 : « **Portant décision modificative n°3 du budget principal de l'exercice 2019** ».
Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.
- Délibération n° 80/19/VIII du 29 août 2019 : « **Portant décision modificative n°2 du budget annexe eau de l'exercice 2019** ».
Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.
- Délibération n° 81/19/VIII du 29 août 2019 : « **Portant décision modificative n°1 du budget annexe lotissement ZI La Coulée TR4 de l'exercice 2019** ».
Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.
- Délibération n° 82/19/VIII du 29 août 2019 : « **Habilitant le Maire à verser des subventions en faveur d'associations ou d'organismes dans le domaine de la culture, pour l'exercice 2019** ».
Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.
- Délibération n° 83/19/VIII du 29 août 2019 : « **Habilitant le Maire à verser des subventions en faveur d'associations ou d'organismes dans le domaine de l'enseignement, pour l'exercice 2019** ».
Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.
- Délibération n° 84/19/VIII du 29 août 2019 : « **Habilitant le Maire à verser une subvention en faveur de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique (DDEC), pour l'exercice 2019** ».
Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.
- Délibération n° 85/19/VIII du 29 août 2019 : « **Accordant une gratification aux élèves de CM2 des écoles primaires publiques et privées de la Ville** ».
Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.
- Délibération n° 86/19/VIII du 29 août 2019 : « **Habilitant le Maire à verser des subventions en faveur d'associations ou d'organismes dans le domaine de l'environnement, pour l'exercice 2019** ».
Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.
- Délibération n° 87/19/VIII du 29 août 2019 : « **Habilitant le Maire à verser des subventions complémentaires en faveur de radios associatives pour l'exercice 2019 et à signer l'avenant n°1 à la convention de partenariat n°108/19 du 30 avril 2019 avec RRB** ».
Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.
- Délibération n° 88/19/VIII du 29 août 2019 : « **Habilitant le Maire à signer une convention de financement pluriannuel avec la Société Protectrice des Animaux de Nouvelle-Calédonie (SPANC) et à lui verser une subvention de fonctionnement, pour l'exercice 2019** ».
Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.
- Délibération n° 89/19/VIII du 29 août 2019 : « **Habilitant le Maire à verser des subventions en nature à la Société Protectrice des Animaux de Nouvelle-Calédonie (SPANC) et à l'Association Mont-Dore Jeunesse Multimédia (MJM) pour l'exercice 2019 et à signer une convention de don en nature avec cette dernière** ».
Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.
- Délibération n° 90/19/VIII du 29 août 2019 : « **Habilitant le Maire à verser une subvention en faveur de l'Amicale de la Mairie du Mont-Dore, pour l'exercice 2019** ».
Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

- Délibération n° 91/19/VIII du 29 août 2019 : « **Confiant un mandat spécial au Maire et à un élu municipal** ».
Il convient de noter le départ de M. ESPOSITO pendant la lecture de la note explicative de synthèse, sans qu'il n'ait donné procuration à un membre de son parti politique, Front Pour l'Unité – Rassemblement UMP, pour voter en ses nom et place.
Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.
- Délibération n° 92/19/VIII du 29 août 2019 : « **Autorisant l'acquisition à titre gratuit par la Ville du Mont-Dore du lot provincial n°816 de la section mission, sis à Boulari** ».
Il convient de noter le départ de M. CHARLES pendant la lecture de la note explicative de synthèse, sans qu'il n'ait donné procuration à un membre de son parti politique, Calédonie Ensemble, pour voter en ses nom et place.
Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.
- Délibération n° 93/19/VIII du 29 août 2019 : « **Portant avis sur la demande d'autorisation d'ouverture de travaux de recherches déposée par la Société VALE NC sur les concessions "CHRISTMAS" et "YVON", situées sur le domaine minier de prony-est, commune du Mont-Dore** ».
Un avis favorable est donné par le Conseil municipal à la demande d'autorisation d'ouverture de travaux de recherches de la Société VALE NC.
Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.
- Délibération n° 94/19/VIII du 29 août 2019 : « **Habilitant le Maire à signer le protocole d'accord transactionnel avec Madame GHISELEN Nadine tenant à l'indemnisation d'un sinistre intervenu sur la voie publique** ».
Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.
- Délibération n° 95/19/VIII du 29 août 2019 : « **Portant approbation du programme des travaux d'assainissement de l'impasse Hector BERLIOZ** ».
Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

Additif à la convocation du Conseil municipal

- Délibération n° 96/19/VIII du 29 août 2019 : « **Habilitant le Maire à verser une subvention en faveur de l'Union des Femmes Francophones d'Océanie, pour l'exercice 2019** ».
Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

Il convient de noter qu'à l'unanimité de ses membres présents, le Conseil municipal a décidé d'inscrire un point supplémentaire à l'ordre du jour (ci-après).

- Délibération n° 97/19/VIII du 29 août 2019 : « **Habilitant le Maire à signer la convention cadre pluriannuelle d'objectifs et de moyens relative au financement et à la mise à disposition d'un éducateur sportif avec le Groupement d'Employeurs Sport et Loisirs Sud (GESLS)** ».
Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

Le Maire,

Eddie LECOURIEUX

